Pétition adressée à M. Jean GERMAIN, Sénateur-Maire de Tours

Monsieur le Sénateur-Maire,

Le coteau nord de la Loire à Tours est en train de connaître une urbanisation féroce. Face à la régression majeure des espaces verts dans le quartier, remplacés par des immeubles, il nous semble important de préserver quelques zones de nature, publiques ou privées.

Le site du « Vieux Groison », situé entre les rues Raymond Poincaré, Groison et de la pierre constitue le poumon vert du coteau. Il contient des zones humides, une faune riche et variée et représente sans conteste un élément majeur de la trame verte et bleue à Tours.

C'est pourquoi nous, les signataires, demandons :

- un moratoire sur l'implantation de tout projet immobilier sur ce site, autre que la réhabilitation de l'ancien cloître des Capucins existant,
- la réalisation d'une étude exhaustive et indépendante sur la faune et la flore du site, ainsi qu'une étude de l'impact qu'aurait le développement de projets immobiliers sur le site pour cette faune et cette flore,
- le classement de tout le site du « Vieux Groison » en espace naturel dans le plan local d'urbanisme de la ville de Tours,
- que soient étudiées les possibilités de faire du « Vieux Groison » un jardin pédagogique ou thérapeutique ou un parc accessible au public.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de nos respectueuses salutations,

Pétition adressée à Monsieur Jean Germain, Sénateur-Maire, au sujet du Vieux-Groison

Noms et prénoms	Adresse	Signatures